

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 5

Résolutions adoptées à la 0134^e séance
tenue le 4 décembre 2018

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 janvier 2019

E-0134-4.1 APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION DE SERVICES D'IMPRESSION
2018-A0016-0134^e-419

Le Comité exécutif, conformément au document **2018-A0016-0134^e-419** déposé aux archives, **autorise**:

- la Division des approvisionnements à procéder à un appel de qualification, pour une durée de 3 ans pour des services d'impression dont le coût total pour les 5 lots et la durée de 3 ans ne devra pas dépasser 2 078 011 \$;
- le vice-recteur aux finances et infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, tous les documents nécessaires à l'octroi du contrat susmentionné.

E-0134-4.2 CAMPUS MIL - CONSTRUCTION DE LA PASSERELLE

E-0134-4.2.1 AUTORISATION DE SIGNATURE D'AMENDEMENTS POUR DEUX CONVENTIONS DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE ET EN INGÉNIEURIE
2018-A0016-0134^e-423

Le Comité exécutif, conformément au document **2018-A0016-0134^e-423** déposé aux archives, **autorise**:

- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, un amendement au contrat de services professionnels d'architecture intervenu le 16 mai 2018 avec le Consortium MSDL/Lemay/NFOE pour le projet de construction d'un lien piétonnier (passerelle-rampe) reliant le Complexe des sciences et la station de métro Acadie (Projet 51677-689), afin de prévoir le deuxième volet des services professionnels de ce projet, consistant en l'adoption finale du concept et l'établissement des plans et devis, des services en construction, pour des honoraires évalués à 640 595 \$ avant taxes, et ne devant pas dépasser ce montant de plus de dix pour cent (max. +10 %), après que cet amendement au contrat ait été visé par la Division des affaires juridiques ;
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, un amendement au contrat de services professionnels en ingénierie intervenu le 15 juin 2018 avec SDK et associés Inc. pour le projet de construction d'un lien piétonnier (passerelle-rampe) reliant le Complexe des sciences et la station de métro Acadie (Projet 51677-689), afin de prévoir le deuxième volet des services professionnels de ce projet, consistant en l'adoption finale du concept et l'établissement des plans et devis, des services en construction, pour des honoraires évalués à 336 334,76 \$ avant taxes, et ne devant pas dépasser ce montant de plus de dix pour cent (max. +10 %), après que cet amendement au contrat ait été visé par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 5

Résolutions adoptées à la 0134^e séance
tenue le 4 décembre 2018

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 janvier 2019

E-0134-4.2.2 AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONTRAT D'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
2018-A0016-0134^e-424

Le Comité exécutif, conformément au document **2018-A0016-0134^e-424** déposé aux archives, **autorise**:

- l'Université à adjuger le contrat de travaux de construction pour compléter la construction et aménager les emprises du lien piétonnier (passerelle-rampe) devant relier le Complexe des sciences sur le Campus MIL à Outremont et les terrains des propriétés situées au 1000 et 1050-1090 de la rue Beaumont (Projet 51677-689), au soumissionnaire qui sera jugé admissible, dont la soumission sera jugée conforme, qui aura atteint le niveau de performance acceptable pour chacun des critères de sélection et qui aura soumis le prix le plus bas, suite à l'appel d'offres public auquel a procédé l'Université, dans la mesure où le prix soumis est égal ou inférieur à 7 760 472 \$, avant taxes, ou n'excède pas ce montant de plus de dix pour cent (max. +10 %) avant taxes ;
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, la lettre d'acceptation de soumission et d'adjudication du contrat ainsi que le contrat de travaux de construction susmentionné, dans la mesure où le prix soumis respecte la limite financière indiquée au paragraphe qui précède, ainsi que tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution, après que l'ensemble de ces documents ait été visé par la Division des affaires juridiques.

E-0134-4.3 AUTORISATION D'EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DU PAVILLON DU CAMPUS LAVAL
2018-A0016-0134^e-426

Le Comité exécutif, conformément au document **2018-A0016-0134^e-426** déposé aux archives :

- autorise l'Université à contracter un emprunt à long terme de trente-sept millions cinq cent mille dollars (37,5 M\$), amorti sur une période maximale se terminant le 30 juin 2041, auprès du prêteur dont la soumission sera retenue suite à l'appel d'offres sur invitation auquel a procédé le ministère des Finances du Québec, et aux termes et conditions prévues par la soumission retenue, afin de remplacer le financement temporaire qui a été mis en place pour l'acquisition de tous les droits aux termes d'une convention d'emphytéose relative au Pavillon du Campus Laval, dans la mesure où toutes les autorisations gouvernementales requises pour cet emprunt sont obtenues;
- autorise deux (2) des personnes suivantes agissant conjointement:
 - M. **Alexandre Chabot**, secrétaire général;
 - M. **Éric Filteau**, vice-recteur aux finances et aux infrastructures;
 - M. **Matthew Nowakowski**, directeur général des services financiers;
 - M. **Alain Sauvageau**, directeur de la division trésorerie et gestion des risques;

à signer, pour et au nom de l'Université, un contrat constatant l'emprunt susmentionné ainsi que tout instrument financier ou autre document relié à cet emprunt, dans la mesure où toutes les autorisations gouvernementales requises pour la signature de ce contrat de prêt et de ces instrument financier et autre document sont obtenues et que ces contrat, instrument financé et autre document sont visés par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 5

Résolutions adoptées à la 0134^e séance
tenue le 4 décembre 2018

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 janvier 2019

E-0134-4.4 CHAIRE JEAN MONBOURQUETTE SUR LE SOUTIEN SOCIAL DES PERSONNES ENDEUILLÉES – CRÉATION, ADOPTION DES STATUTS, NOMINATION D'UN TITULAIRE ET SIGNATURE DE LA CONVENTION DE DONATION
2018-A0016-0134^e-418

Le Comité exécutif, conformément au document **2018-A0016-0134^e-418** et son **annexe** déposés aux archives:

- approuve la création de la *Chaire Jean-Monbourquette sur le soutien social des personnes endeuillées*;
- adopte les statuts de la *Chaire Jean-Monbourquette sur le soutien social des personnes endeuillées* (document **2018-A0016-0134^e-418.1**) après qu'ils auront été visés par la Division des affaires juridiques;
- nomme M^{me} **André-Anne Parent** et M. **Edward Woo Jin Lee**, professeurs adjoints à l'École de travail social, à titre de cotitulaires de la *Chaire Jean-Monbourquette sur le soutien social des personnes endeuillées*, chacun pour un mandat de 5 ans commençant le 1^{er} janvier 2019.

E-0134-5.1 CHAIRE MARCEL ET ROLANDE GOSSELIN EN CHIRURGIE THORACIQUE ONCOLOGIQUE DE L'UDEM - NOMINATION DU TITULAIRE
2018-A0016-0134^e-420

Le Comité exécutif nomme D^r **Moishe Liberman**, professeur agrégé au Département de chirurgie de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, en tant que titulaire de la Chaire Marcel et Rolande Gosselin de chirurgie thoracique oncologique de l'Université de Montréal, et ce, pour un troisième mandat de cinq (5) ans prenant effet le 1^{er} mars 2019 et se terminant le 29 février 2024, conformément au document **2018-A0016-0134^e-420** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0134-5.2 CHAIRE PHILIPPA ET MARVIN CARSLEY EN CARDIOLOGIE DE L'UDEM - NOMINATION DU TITULAIRE
2018-A0016-0134^e-421

Le Comité exécutif nomme D^r **Peter Guerra**, professeur agrégé de clinique au Département de médecine de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, en tant que titulaire de la Chaire Philippa et Marvin Carsley en cardiologie de l'Université de Montréal, et ce, pour la durée de son mandat à titre de chef du Département de médecine de l'Institut de cardiologie de Montréal, soit du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2022, conformément au document **2018-A0016-0134^e-421** et son **annexe** déposés aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 5

Résolutions adoptées à la 0134^e séance
tenue le 4 décembre 2018

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 janvier 2019

E-0134-5.3 COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE – NOMINATIONS
2018-A0016-0134^e-422

Le Comité exécutif nomme les personnes suivantes, conformément au document **2018-A0016-0134^e-422** et ses **annexes** déposés aux archives:

Au Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH):

- M^{me} **Stéphanie Fox**, professeure adjointe au Département de communication de la Faculté des arts et des sciences (FAS), à titre de membre suppléante versée dans les méthodes, les domaines ou disciplines de recherche, et ce, pour un premier mandat de deux (2) ans débutant le 5 décembre 2018 et se terminant le 31 mai 2020;
- M. **Pierre Larouche**, professeur titulaire à la Faculté de droit, à titre de membre régulier versé en droit et doté d'une expertise dans un domaine se rapportant au mandat du CÉR, et ce, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 5 décembre 2018 et se terminant le 31 mai 2021;
- M^{me} **Ana Paula Pinguelli Fujita** à titre de membre régulière versée en droit et dotée d'une expertise dans un domaine se rapportant au mandat du CÉR, et ce, pour un premier mandat de deux (2) ans débutant le 5 décembre 2018 et se terminant le 31 mai 2020;
- M^{me} **Louise Mantha** à titre de membre régulière indépendante de l'Université provenant de la collectivité qu'elle dessert, et ce, pour un premier mandat de deux (2) ans débutant le 5 décembre 2018 et se terminant le 31 mai 2020;
- M^{me} **Jennifer Brazeau** à titre de membre régulière indépendante de l'Université provenant de la collectivité qu'elle dessert, et ce, pour un premier mandat de deux (2) ans débutant le 5 décembre 2018 et se terminant le 31 mai 2020.

Au Comité d'éthique de la recherche en sciences et en santé (CERSES):

- M^{me} **Mira Johri**, professeure titulaire au Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé de l'ESPUM, à titre de membre suppléante ayant une expertise dans les domaines, les méthodes et les disciplines de recherche, et ce, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 5 décembre 2018 et se terminant le 31 mai 2021;
- M. **Mikael Laberge** à titre de membre suppléant indépendant de l'Université provenant de la collectivité qu'elle dessert, et ce, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 5 décembre 2018 et se terminant le 31 mai 2021;
- M. **Jean-Claude Moubarac**, professeur adjoint au Département de nutrition de la Faculté de médecine, à titre de membre suppléant ayant une expertise dans les domaines, les méthodes et les disciplines de recherche, et ce, pour un premier mandat de deux (2) ans débutant le 5 décembre 2018 et se terminant le 31 mai 2020;
- M. **Guillaume Rabusseau**, professeur adjoint au Département d'informatique et de recherche opérationnelle, à titre de membre suppléant ayant une expertise dans les domaines, les méthodes et les disciplines de recherche, et ce, pour un premier mandat d'un (1) an débutant le 5 décembre 2018 et se terminant le 31 mai 2019.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 5

Résolutions adoptées à la 0134^e séance
tenue le 4 décembre 2018

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 janvier 2019

E-0134-5.4 CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT PUBLIC - NOMINATION DU DIRECTEUR
2018-A0016-0134^e-428

Le Comité exécutif nomme M. **Vincent Gautrais**, professeur titulaire à la Faculté de droit, en tant que directeur du Centre de recherche en droit public (CRDP), et ce, pour un deuxième mandat de deux (2) ans se terminant le 31 mai 2020, conformément au document **2018-A0016-0134^e-428** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0134-5.5 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE PROFESSEURS-CHERCHEURS
2018-A0016-0134^e-417

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2018-A0016-0134^e-417.1** déposé aux archives.

E-0134-5.6 COMITÉ CHARGÉ DE L'ÉTUDE DES DOSSIERS DE RENOUVELLEMENT DE MANDAT ET DE LA PROMOTION DES PROFESSEURS (RÈGLEMENT 50.11.1) - COMPOSITION DU COMITÉ
2018-A0016-0134^e-425

Le Comité exécutif nomme les personnes suivantes:

- M^{me} **Sylvie Perreault**, Faculté de pharmacie, 2018-2021;
- M^{me} **Julie Messier**, Faculté de médecine, 2018-2021;
- M^{me} **Guyline Ferland**, Faculté de médecine, 2018-2021;
- M. **Langis Michaud**, École d'optométrie, 2018-2021.

membres du Comité chargé de l'étude des dossiers de renouvellement de mandat et de la promotion des professeurs des départements rattachés à l'exécutif, et ce, pour un mandat de trois (3) ans débutant le 4 décembre 2018 et se terminant le 31 mai 2021, conformément au document **2018-A0016-0134^e-425** déposé aux archives.

E-0134-5.7 OCTROI DE GRADES
2018-A0016-0134^e-427

Le Comité exécutif décerne les grades de premier cycle et de cycles supérieurs de HEC Montréal, conformément aux documents **2017-A0016-0134^e-427** à **427.1** déposés aux archives.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 1

Résolution adoptée à la 0134^e séance – 2^e partie
tenue le 7 janvier 2019

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 janvier 2019

E-0134-9 CAMPUS MIL - AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONTRAT D'ENTREPRENEUR
GENERAL POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE RAMPE MODIFICATION A LA
RESOLUTION E-0134-4.2/E-0134-4.2.2
2019-A0016-0134^e-434

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0134^e-434** déposé aux archives, modifie la résolution E- 0134-4.2/E-0134-4.2.2 comme suit et **autorise**:

- l'adjudication des travaux de construction pour compléter la construction et aménager les emprises du lien piétonnier (passerelle-rampe) devant relier le Complexe des sciences sur le Campus MIL à Outremont et les terrains des propriétés situées au 1000 et 1050-1090 de la rue Beaumont (Projet 51677-689), à l'entrepreneur Coffrage Alliance Ltée pour un montant de 9 279 000 \$ avant taxes ;
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, la lettre d'acceptation de soumission et d'adjudication du contrat ainsi que le contrat des travaux de construction susmentionné, ainsi que tout autre document pour donner effet à la présente résolution, après que l'ensemble des documents ait été visé par la Division des affaires juridiques.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot